

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01
Hebdos régionaux de toutes les régions

L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 7 août 2020 – À la demande du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur [L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés](#). Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 25 novembre 2019. La commission d'enquête, chargée de l'examen du dossier, était formée de M. Joseph Zayed, président, ainsi que de M^{me} Marie-Hélène Gauthier et de M. Pierre Magnan, commissaires.

Le rapport contient une description détaillée du dossier, les préoccupations des participants, l'analyse de la commission ainsi que l'ensemble des constats et des avis qu'elle en dégage. Les points saillants sont également disponibles dans une [fiche synthèse](#).

LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

La version électronique du rapport se trouve [ici](#). Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, seule la version électronique est disponible. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter le rapport sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE!



Informer



Consulter



Enquêter



Aviser

– 30 –



Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
581 925-0670 ou 1 800 463-4732
karine.lavoie@bape.gouv.qc.ca